

## **Atelier 1 – Acteurs économiques de Guadeloupe et ARB : comment agir ensemble pour la biodiversité (dans le bassin Caribéen)?**

La future Agence française pour la biodiversité remplira des missions au service des acteurs économiques : entreprises, artisans et exploitants agricoles. C'est l'un des aspects par lesquels elle constituera une innovation dans le paysage institutionnel.

Ses représentations régionales doivent donc réfléchir, en lien étroit avec les acteurs concernés, aux actions à mettre en œuvre pour se saisir de cette opportunité de faire progresser l'ensemble des acteurs, pour renforcer et coordonner les moyens existants dans la perspective d'une mise en œuvre efficace de projets favorables à la biodiversité. Cette démarche se fera dans le cadre d'une approche partenariale entre acteurs économiques et gestionnaires du patrimoine naturel.

**Par « acteurs économiques », nous entendons l'ensemble des acteurs du secteur marchand, principalement du secteur privé, quelque soit leur statut, forme juridique ou secteur d'activité.** Ce qui inclut donc les grandes entreprises, les PME et les TPE, mais aussi les artisans, les acteurs de l'économie sociale et solidaire et, bien sûr, les exploitants agricoles.

Cet atelier aura notamment, mais de manière non limitative, vocation à apporter des réponses concrètes et opérationnelles aux questions suivantes :

- Comment faire de la biodiversité un facteur de réussite durable pour les acteurs économiques ?
- Comment agir ensemble, chacun avec ses compétences et ses moyens, pour préserver toute la biodiversité, là où elle est ?
- Comment simplifier, et avec quels engagements réciproques pour dépasser les contraintes et aller vers la gestion de ce bien commun qu'est la biodiversité au niveau le plus pertinent ?
- Quels services, de la part de l'ARB, sont attendus par les acteurs économiques ?
- Comment construire une vraie relation partenariale pour gérer ensemble le capital écologique ?
- Comment relancer les engagements volontaires de la Stratégie Nationale de la Biodiversité (quelles synergies mettre en œuvre) et aller au-delà de ces premiers engagements ?
- Quels outils, quelles méthodes, quels accompagnements et relais entre l'AFB, l'ARB et les acteurs économiques ?
- A quelles échelles territoriales doit se structurer l'action, avec quelles articulations entre les différents niveaux ?
- Quel mode de gouvernance serait le plus approprié afin de toucher l'objectif attendu ?